

## Introduction

Chères et chers Collègues,

C'est avec plaisir, au nom du COSADOCA, de la Protection civile de l'Ouest Lausannois, du service de sécurité de l'UNIL, de la section PAC de l'IFLA et de l'activité fondamentale PAC de l'IFLA que nous vous accueillons à Lausanne pour ces deux journées orienté autour de la pratique des plans d'évacuation des collections en cas de catastrophe.

Le choix de la thématique de ces deux journées de réflexion et de travaux pratiques, est né d'un double constat.

Si dans la majorité des bibliothèques d'une certaine importance et possédant une part du patrimoine documentaire mondial, national ou régional dans les pays développés, des plans de sauvetage des collections existent, très souvent, une fois rédigés, ils finissent par dormir sur les étagères des responsables de secteur. Face à ce constat, le COSADOCA (consortium de sauvetage du patrimoine documentaire en cas de catastrophe) a décidé de mettre sur pied une formation pratique régulière annuelle du personnel chargé d'intervenir en cas de catastrophe pour sauver les collections avec les différents corps chargés d'intervenir sur un sinistre (pompiers et protection civile).

Trop souvent, quelques tests pratiques (type d'extinction et dégâts sur les différents supports) ou un exercice de validation sont organisés pendant ou juste après la rédaction du plan catastrophe. Ensuite, ils sont éventuellement refaits dès l'apparition d'une nouvelle technique d'extinction ou de traitement des documents.

Les catastrophes réelles ont démontré largement l'importance du facteur humain dans la réussite d'une évacuation de collection de bibliothèque ou d'archives après sinistre. C'est pour cette raison qu'il nous est apparu indispensable d'organiser une formation annuelle régulière du personnel de nos institutions. Un bibliothécaire ou un archiviste n'agit pas de la même façon qu'un pompier, qu'un responsable de la protection civile. Comme ils sont appelés à collaborer et à avoir des rapports hiérarchiques dans le cadre d'une intervention, il est très utile que chacun sache avant le sinistre ce qu'il aura à faire si celui-ci se produit. Le bibliothécaire ou archiviste apprendra à se plier à une discipline de type plus militaire et les pompiers et la protection civile comprendront mieux les besoins et les règles à respecter pour sauver les documents.

Cette formation difficile à mettre annuellement sur pied pour une institution seule est devenu possible grâce à la nature même du COSADOCA organe local du site des hautes écoles lausannoises de mutualisation des forces de la Bibliothèque cantonale et universitaire, des Archives Cantonales Vaudoises et des bibliothèques de l'Ecole Polytechnique Fédérale de Lausanne pour intervenir en cas de catastrophe et développer des stratégies efficaces pour rendre les archives et les bibliothèques à leurs usagers le plus rapidement possible après un éventuel sinistre.

Nous aurons le plaisir de vous faire participer à un exercice lors de notre seconde journée où vous verrez en grandeur nature toutes les étapes d'un sauvetage de collection.

Comme vous pourrez le constater demain par vous même, un des points difficiles du sauvetage des collections est le suivi des documents après leur extraction des étagères ou des compactus endommagés.

Jusqu'à présent, au cours des 3 exercices que nous avons réalisé, nous avons travaillé avec un système de fiches de suivi saisie ensuite sur ordinateur. Vous pourrez voir ce système demain. Ce système ne nécessitant aucun équipement spécial présente de nombreux inconvénients dont le ralentissement des opérations de tri avant traitement et la multiplication de la saisie des informations.

Imaginez une bibliothèque de 100'000 volumes congelés en vrac sans ordre et moyen d'identification possible en attente d'une décision de traitement, que vous reste-t-il à faire pour réhabiliter votre collection ? Envoyer vos bibliothécaires au congélateur examiner un à un les documents pour décider de leur remplacement ou de leur lyophilisation ou faire tout lyophiliser (même en Suisse, nous n'en avons pas les moyens).

Par ailleurs, les bibliothèques commencent à remplacer petit à petit les codes barres identifiant leurs documents pour des fonctionnalités de prêt par un système RFID, code barre intelligent à l'aide d'une puce permettant également de faire des inventaires de collection sans devoir mobiliser l'entier le son personnel pendant une quinzaine de jours. Le gros avantage du RFID est notamment qu'il permet de lire les informations à distance et à l'aide d'un appareil ne nécessitant pas la manipulation physique du document qu'il identifie. C'est là notre second constat.

Suite à une discussion informelle avec Alexandre Boder, professeur à la HEG, nous nous sommes demandé ensemble si cette puce ne pouvait pas servir à autre chose dans les bibliothèques qu'à faciliter les opérations de prêt et d'inventaire. Les bibliothèques romandes, sous l'impulsion de la BCU, ayant mis au point un système de niveau de conservation différencié des documents influençant leur destin en cas de catastrophe, nous nous sommes dit qu'une puce RFID contenant ce code accélérerait le tri des documents endommagés.

Par ailleurs, à l'instar des services sanitaires qui utilisent aussi cette technique pour l'évacuation des blessés, nous avons pensé que le marquage des caisses d'évacuation nous permettrait de suivre les documents pendant tout le processus d'évacuation et de traitement jusqu'à la remise en place dans la bibliothèque.

En fouillant dans la littérature professionnelle sur le RFID, nous n'avons trouvé aucune étude sur le sujet mais toute une série d'interrogations relatives à l'utilisation des puces : problèmes de la sphère privée, problème de choix des fréquences, résistance mécanique et thermique des puces, compatibilité chimique avec les supports documentaires, fiabilité des systèmes proposés sur le marché.

De là est née l'idée de la thématique de cette première journée pour faire le point de la situation en la matière et réfléchir ensemble pour voir dans quelle mesure le développement du contenu des puces RFID à des fins de sauvegarde du patrimoine peut être utile tant pour les bibliothèques que les archives. Certains musées l'utilisent déjà pour marquer leurs objets les plus précieux mais cette utilisation est résiduelle et nécessite encore des travaux de recherche en matière notamment de compatibilité des matériaux.

Notre première journée sera organisée autour de ce thème. Nous commencerons par situer la technique RFID et les besoins d'identification en cas de sauvetage de

collections. Nous réfléchissons ensuite ensemble en 4 tables rondes autour de quelques points essentiels pour évaluer la faisabilité de cette technique.

En seconde partie de journée, nous aurons la présentation de projets de recherche lancés en Suisse par les HES autour de cette problématique et allant même au-delà comme le projet prévoyant une puce pouvant raconter l'histoire des documents et les traitements qu'ils ont subi au fil des années.

La dernière partie de la journée introduira notre journée de travaux pratiques de demain. Vous aurez notamment une présentation du système suisse de protection civile des biens culturels.

Afin de pouvoir entrer le plus rapidement possible dans le vif du sujet, je passe maintenant la parole à Per Cullhed, président de la section PAC de l'IFLA et ensuite à Madame Jeannette Frey, directrice de la BCU à partir du 1<sup>er</sup> mai 2008, pour quelques mots de bienvenue.